

Lausanne, le 30 décembre 1871

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **9 (1871)**

Heft 52

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181544>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 30 décembre 1871.

Tous les peuples ont leur jour de fête, chez les Anglais on fête la *Noël*, chez les Juifs la *Pâques*, chez nous le premier jour de l'an.

Il ne manque pas d'esprits moroses pour se plaindre de cet usage, qui a ses inconvénients, il est vrai; il coûte fort cher aux patrons et aux grands parents; il n'est pas moins dispendieux pour les gens du monde, et entretient tout un commerce de futilités ou plutôt d'inutilités qui n'ajoutent rien au confort de la maison, et ne contribuent ni à former le goût ni à répandre les beaux arts.

Il n'y a pas non plus beaucoup de bien à dire de l'habitude que nous avons de jeter à la poste une centaine de petits papiers carrés sur lesquels notre nom est inscrit, et d'en importuner nos amis.

Cependant tout puéril qu'il est, le jour de l'an a du bon. On a beau pester contre lui quand on regarde le fond de sa bourse, on le regretterait énormément s'il venait à être aboli. Ce jour si calomnié est la véritable fête des familles. Tout ce qui dans ce bas monde n'a pas encore quinze ans, passe dans un ravissement anticipé ce bienheureux mois de décembre.

Et n'est-ce rien que ce jeune peuple? Ses joies ne sont-elles pas les joies les plus sacrées? N'est-il pas juste, raisonnable, agréable de demander aux vieux des sacrifices pour le plus grand bonheur des jeunes? Quand la petite famille se précipite le matin dans la chambre paternelle en poussant des cris de joie, pense-t-elle seulement aux bonbons et aux polichinelles? N'est-elle pas émue par avance des bons baisers qu'elle va recevoir? N'a-t-elle pas aussi des cadeaux à faire, ses bonnes pages, ses dessins, si admirés et si désirés? S'il y a eu quelque gros péché de commis, n'est-ce rien que cette amnistie nécessaire du jour de l'an? N'est-ce rien pour le pécheur? Et n'est-ce rien pour le juge? Nous devenons si positifs que nous devrions bénir ces petites solennités qui mettent un peu de poésie dans notre vie prosaïque.

Ah! le jour de l'an n'est pas seulement la fête des enfants; c'est la fête des pères et des mères. Et même sans parler des enfants qui sont jeunes par le privilège de leur âge, n'y a-t-il pas de grandes personnes qui sont jeunes par le privilège de leur bon cœur et qui se sentent heureuses d'échapper un peu, ce jour-là, aux affaires, de serrer la main

d'un vieil ami, de soulager discrètement, sous prétexte d'un cadeau, une misère respectable?

Quand les visites sont faites, les cadeaux portés et reçus, les enfants dans leur berceau, quel est le père ou la mère qui ne se recueille un instant pour penser à l'année écoulée et à celle qui commence, et pour prendre devant Dieu quelque bonne résolution?

Chacun se souvient de la charmante mascarade qui eut lieu à Lausanne en 1869. Au nombre des divers groupes qui composaient le cortège, celui de la *Noce* fut particulièrement remarqué et applaudi.

Après la noce, vient le baptême, qui en est une conséquence toute naturelle. Aussi nos bons époux villageois qui nous firent alors assister à leur union, ne nous ont point oubliés; ils présenteront leur nouveau-né à la population lausannoise le 1^{er} janvier 1872. Parents et invités formeront une assez nombreuse société où nous retrouverons toute l'originalité et le pittoresque des costumes de la *Noce* et du bon vieux temps.

Plus de cinquante jeunes gens se préparent à nous donner cette mascarade qui sera, nous assure-t-on, très bien organisée, et ne manquera pas de mettre, pendant quelques heures, toute notre ville en gaité.

M. le rédacteur du *Conteur vaudois*, à Lausanne.

Votre numéro du 23 décembre courant contient une longue dissertation ayant pour titre : *Un requin dans le lac Léman*.

Aux premiers mots de cette scientifique étude, je partis d'un bruyant éclat de rire, attendu que l'histoire du dit bâton noueux me revint en mémoire. Je dois tout d'abord déclarer que la Société vaudoise des sciences naturelles a donné, à cette occasion, preuve de ses connaissances, car le bâton noueux est bien une colonne vertébrale de requin.

Comme votre correspondant, je puis rassurer les nageurs et les nageuses de notre lac des craintes qu'ils pourraient avoir à ce sujet, en leur déclarant que l'animal auquel a appartenu cette colonne vertébrale n'a jamais vécu dans notre lac.

Voici le fait. Au mois d'avril 1870, je me rendis avec un ami et collègue de Lyon, dans une usine près Villeneuve, pour y poser un pont à peser les chars. Cet ami avait apporté avec lui une échine de requin sèche, mais fraîche cependant, dans le but